

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14-25-1900 Mutations

n° 14-25-1900

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 décembre 1900

Numéro JO

n° 25 du 15/12/1900

Date du numéro

15 décembre 1900

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence, dont la durée sera fixée par M. le Ministre des colonies est accordé à M. Angoulvant, Gabriel, secrétaire général de la Côte Française des Somalis, qui prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes Tonkin, le 5 Décembre, à destination de Marseille.